

Pratique de l'improvisation théâtrale dans le cadre scolaire

Document pédagogique

1.	L'improvisation théâtrale dans le cadre de la loi de refondation	2
2.	Objectifs pédagogiques et éducatifs.....	2
2.1.	Objectifs pédagogiques et éducatifs dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des programmes de cycles et des enseignements pratiques interdisciplinaires	2
2.2.	Objectifs pédagogiques et éducatifs dans le cadre des parcours éducatifs de l'élève : parcours d'éducation artistique et culturelle et parcours citoyen 3	
3.	Mise en œuvre des ateliers d'improvisation théâtrale.....	4
3.1.	Montage du projet.....	4
3.2.	Préconisations pour l'organisation d'un atelier d'improvisation théâtrale.	4
4.	Les différentes formes d'ateliers d'improvisation possible	6
4.1.	Les matchs d'improvisation	6
4.2.	Improvisation et <i>Commedia dell'Arte</i> : le canevas.....	7
4.3.	L'improvisation selon l'école anglophone	8
4.4.	L'improvisation au sein du travail théâtral	8
5.	Ressources disponible	8
5.1.	Bibliographie	8
5.2.	Sites internet	9
	Annexe : Le Trophée d'Impro Culture & Diversité	10

1. L'improvisation théâtrale dans le cadre de la loi de refondation

Les grandes réformes engagées lors de la refondation de l'École de la République visent à instaurer continuité, cohérence et progressivité des apprentissages de l'élève au cours de sa scolarité dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des programmes de cycles et des parcours éducatifs.

L'improvisation théâtrale, largement utilisée dans la pratique théâtrale professionnelle et dans la pratique amateur, peut participer à la construction, dans le cadre scolaire et périscolaire des connaissances, des compétences et de la culture mises en exergue par le socle et les programmes d'enseignement. En effet, cette pratique peut concourir aux apprentissages en tant qu'exercice propre à développer l'imagination, l'écriture, l'écoute, l'attention mutuelle, l'empathie, l'interaction, l'adaptabilité, le dialogue, l'argumentation, l'explicitation, le respect de l'autre...

2. Objectifs pédagogiques et éducatifs

2.1. Objectifs pédagogiques et éducatifs dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des programmes de cycles et des enseignements pratiques interdisciplinaires

L'improvisation théâtrale peut contribuer à l'acquisition des compétences décrites dans le domaine 1 du socle « les langages pour penser et communiquer », telles que la maîtrise de la langue française et des langages des arts et du corps. De même, elle se relie aux compétences du domaine 5 du socle « les représentations du monde et l'activité humaine ».

Ces connaissances et compétences sont déclinées dans les programmes d'enseignement, notamment de français, arts plastiques, éducation musicale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, éducation physique et sportive.

L'improvisation théâtrale peut ainsi compléter le travail conduit par les enseignements et des dispositifs éducatifs existants pour développer les capacités d'imagination et de conception, le goût de la pratique artistique dans la pluralité de ses expressions, la fréquentation d'œuvres, de sensibilités esthétiques et de cultures variées. En effet, à l'instar d'autres pratiques artistiques, l'improvisation théâtrale favorise dans la spécificité de ses moyens et langages la créativité de l'élève : fondée sur le plaisir du jeu, elle mobilise le corps, la sensibilité, l'imagination et la réflexion.

Le travail d'improvisation théâtrale est, par ailleurs, un apprentissage de la rigueur et de la clarté. En écho à nombre d'objectifs de l'enseignement du français, il demande une maîtrise de la langue, de la voix, du geste et du corps afin de faire

vivre un personnage et de rendre visibles et explicites des intentions, mais aussi de mettre en place une intrigue, de la développer et de la conclure.

Enfin, dans une dynamique qui procède des enseignements artistiques, la pratique de l'improvisation théâtrale permet à l'élève d'expérimenter ce que peut être un processus de recherche et de création artistique et d'exercer une distance critique, notamment par les allers-retours réguliers de l'écriture au plateau, par la confrontation des points de vue, enrichie dans les modalités de l'improvisation théâtrale par le double regard de l'artiste et du professeur. Progressivement, l'élève apprend tant à explorer et à exploiter ses propres possibilités de création qu'à maîtriser les codes et techniques indispensables à l'émergence d'une création personnelle ; il apprend à créer, mais aussi à reproduire les conditions d'une création, des conventions liées à la représentation, des évolutions issues de l'interrogation et du renouvellement des codes.

2.2. Articulation avec les parcours éducatifs de l'élève : parcours d'éducation artistique et culturelle et parcours citoyen

La pratique de l'improvisation théâtrale dans le cadre scolaire peut contribuer aux parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC), inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République¹ ainsi qu'au parcours citoyen.

Le PEAC repose à la fois sur des rencontres (directes et médiatisées, avec des œuvres, des artistes...), des pratiques individuelles et collectives dans des domaines diversifiés et des connaissances en termes d'appropriation de repères culturels, d'expression des émotions esthétiques et d'un jugement critique².

Le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement³. Les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique et le parcours citoyen encouragent l'autonomie, l'esprit critique et la coopération, de même qu'ils privilégient et valorisent la mise en activité des élèves.

Certains objectifs et finalités de ces deux parcours, notamment ceux rassemblés dans le référentiel du PEAC, peuvent être abordés par la pratique de l'improvisation théâtrale qui, dans sa dimension collective, favorise l'écoute mutuelle, l'attention, le respect et d'une manière générale le « vivre ensemble ». Les élèves apprennent ainsi à mieux se comprendre : ils s'accordent dans une visée de production commune.

¹ [Article L.121-6 du code de l'éducation](#) et [circulaire interministérielle n°2013-073 du 3 mai 2013](#).

² Objectifs de formation du référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle détaillés dans [l'arrêté du 1er juillet 2015 publié au J.O. du 7 juillet 2015](#).

³ Objectifs, modalités de pilotage et de mise en œuvre détaillés dans la [circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 du 23 juin 2016](#).

3. Mise en œuvre des ateliers d'improvisation théâtrale

L'improvisation théâtrale peut revêtir plusieurs formes : la forme codifiée du match d'improvisation, un atelier artistique, un projet spécifique construit sur une ou plusieurs années scolaires. Quelle qu'en soit la forme, la mise en œuvre nécessite que le projet soit le fruit d'un travail partenarial entre un ou plusieurs enseignants, ses élèves et l'intervenant spécialiste de l'improvisation théâtre.

3.1. Montage du projet

Comme dans toute action éducative, un atelier d'improvisation théâtrale doit prendre appui sur les ressources locales et privilégier la démarche de projet, en partenariat avec des compagnies de théâtre professionnelles ayant une spécialisation en improvisation théâtrale. À cet égard, il est essentiel que le projet soit conduit par un binôme enseignant / artiste ou intervenant professionnel.

Selon des modalités d'organisation définies au plan local, les ateliers de pratique peuvent avoir lieu sur les temps scolaire et périscolaire. Ils peuvent être ponctués par une ou plusieurs restitutions publiques au cours de l'année selon des modalités définies conjointement entre l'enseignant et l'artiste. Dans chaque territoire, des partenariats originaux peuvent être noués en fonction des ressources et des compétences locales. Les montages financiers peuvent être réalisés selon des modalités diverses : crédits pédagogiques de l'établissement, subventions de la ville et du conseil départemental, mécénat (par exemple de La Fondation Culture & Diversité, qui développe de nombreux projets d'improvisation théâtrale pour les scolaires comme en particulier le Trophée d'Impro Culture & Diversité qui s'adresse aux collégiens).

3.2. Préconisations pour l'organisation d'un atelier d'improvisation théâtrale

Les ateliers d'improvisation théâtrale comprennent en règle générale plusieurs types d'activités qui concernent, par exemple, l'écoute et le respect, la construction d'un personnage, le développement de l'imagination, l'écriture d'une histoire.

Un groupe est idéalement composé de 15 élèves. On veillera à respecter au maximum la parité filles-garçons. De même, on sera attentif à composer un groupe d'élèves avec des profils différents. On évitera notamment de ne travailler qu'avec des élèves en grandes difficultés scolaires. Diversifier et associer les profils permet de partager des imaginaires et des cultures et permettra à chacun d'acquérir de nouvelles compétences.

Pour accueillir un atelier dans les meilleures conditions, et afin de faciliter le partage de la parole, il est préférable d'utiliser une salle dans laquelle le groupe pourra se tenir en cercle sans toucher les murs, avec un nombre de chaises suffisant pour que tout le monde puisse s'asseoir et qui ne résonne le moins possible, afin de faciliter le partage de la parole.

Le comédien intervenant est toujours accompagné par un professeur ou par un membre de l'équipe éducative dans une démarche de co-construction de l'atelier et de co-évaluation des élèves.

Le travail d'improvisation repose en grande partie sur la capacité à être à l'aise face à une audience, afin de laisser libre cours à son imagination, sa spontanéité et sa créativité. Il est donc primordial que les ateliers se fassent dans un esprit de détente et de valorisation des élèves. Le plaisir et la confiance en soi sont au cœur de cette pratique.

Différentes phases peuvent structurer la mise en œuvre d'un atelier d'improvisation théâtrale. Par exemple, une dizaine d'heures 10 heures de sensibilisation permettra de comprendre les notions élémentaires de l'improvisation que sont l'écoute, la construction et l'écriture d'une histoire.

Sur environ 30 heures, il sera possible d'approfondir les notions élémentaires et de développer la mise en scène des improvisations à travers l'utilisation de l'espace, de la présence au public et de la gestion du temps. La question des registres de jeu pour y être sous-tendue par le développement de l'imaginaire, le travail sur le personnage et le partage de références culturelles communes.

Il est cependant possible d'envisager une première restitution en public après quelques ateliers. Le critère permettant de définir si les élèves sont prêts est la maîtrise des notions élémentaires : l'écoute et l'écriture d'histoires.

ANNEXE- Les différentes formes d'ateliers d'improvisation possible

1. Matches d'improvisation

Le match d'improvisation théâtrale est un spectacle très codifié et soumis à des règles strictes et précises. Ces règles visent à favoriser les comportements positifs de l'élève et à le rendre exigeant dans sa pratique. Le match d'improvisation est un spectacle théâtral original dont le cérémonial évoque celui d'une rencontre sportive. Il consiste en la rencontre de 2 équipes de 6 comédiens (3 filles et 3 garçons), accompagnés par leur entraîneur (coach), et animé par un arbitre, un maître de cérémonie et des musiciens.

La mixité filles/garçons est nécessaire à la bonne conduite des matchs pour permettre la plus grande diversité de situations et de rôles pris en charge par les élèves.

Le match d'improvisation faisant appel à une grande liberté de création, il est important que le cadre soit solide et rigoureux. Ainsi, **un arbitre, un maître de cérémonie, un musicien et deux coachs, tous professionnels, garantissent le bon déroulement du spectacle** et en posent les limites en évitant tout risque de débordement, tout en mettant en valeur la pratique des élèves et en renforçant, par leur propre jeu, la dimension spectaculaire. À cet égard, l'intervention de comédiens professionnels augmente la qualité du jeu des improvisateurs amateurs.

L'arbitre est le chef d'orchestre du spectacle. Il est garant de l'esprit du jeu et des valeurs véhiculées, il est responsable des thèmes et des registres abordés par les élèves. Il contribue à l'amélioration des improvisations en pointant les erreurs et en les expliquant de manière pédagogique et constructive. En cela, il fait aussi le lien avec le public en lui apportant une meilleure compréhension du spectacle. C'est l'arbitre qui gère le vote du public, lui explique la nécessité de son impartialité et annonce le résultat de chaque vote.

L'arbitre accompagne les joueurs sur scène et peut les conseiller pour réajuster leur comportement et leur jeu. Il s'efforce d'améliorer les techniques d'improvisation et de dénouer les situations de blocage. Pour cela, il s'adapte au niveau des joueurs et s'assure de ne pas les mettre en danger. Il travaille en concertation avec les assistants arbitres, le maître de cérémonie et le musicien pour gérer le rythme du spectacle.

L'arbitre incarne l'autorité et fait respecter les règles du jeu. Pour cela, il peut siffler des pénalités. Elles viennent sanctionner des fautes pouvant être commises par les joueurs. L'objectif est de faire cesser des comportements nuisibles au jeu, de faire prendre conscience aux joueurs des points qu'ils peuvent améliorer dans leur pratique. L'accumulation de trois pénalités donne un point à l'équipe adverse.

Les fautes sont de deux ordres. Les fautes de procédure sont celles qui ont trait au spectacle dans sa forme et dans son règlement. Par exemple un joueur qui n'aurait pas la tenue réglementaire. Ou encore dans le cas où une équipe continuerait de se concerter alors que le temps imparti est écoulé.

Les fautes de jeu sont celles qui nuisent à la rencontre, à l'élaboration de l'histoire et à la compréhension par le public. Par exemple : une proposition apportée par un joueur qui ne serait pas prise en compte, des joueurs qui parleraient tous en même temps ou au contraire des joueurs qui ne feraient plus aucune proposition.

Les équipes improvisent sur des thèmes donnés par l'arbitre et disposent de 20 secondes de réflexion avant de commencer à jouer. Ce temps permet au coach d'assurer la gestion de son équipe : permettre une bonne rotation des joueurs, faire diminuer le stress, donner une image positive du groupe. Il choisit le joueur qui va entrer sur scène et lui donne des repères pour mener son improvisation. Il lui donne des indications sommaires sur le personnage qu'il va interpréter, son objectif de jeu et son action de départ.

Le coach continue à assurer ce rôle pendant l'improvisation en gérant les entrées des joueurs. A la fin de l'improvisation, il les rassure et les encourage et maintient ainsi un esprit positif pendant le spectacle, quel que soit le résultat de l'improvisation ou le score final. Il met en avant les aspects positifs de la prestation artistique des élèves. Le bilan des improvisations et l'évaluation des joueurs devront se faire lors d'un prochain atelier.

Le jeu des comédiens se déroule selon les contraintes données par l'arbitre : un thème, une durée, une catégorie (à la manière de Molière, sans parole, chantée...). L'arbitre doit s'assurer avant le spectacle et en concertation avec les coachs, de la capacité des élèves à jouer les catégories qu'il a choisies, à défaut il devra modifier ses choix.

Les improvisations peuvent être comparées (les deux équipes improvisent l'une après l'autre) ou mixtes (les 2 équipes improvisent simultanément).

À l'issue de chaque improvisation, le public vote à l'aide de cartons bicolores pour l'équipe qu'il a jugée la meilleure, de manière objective et non partisane. C'est donc lui qui désigne l'équipe gagnante, créant ainsi une grande interactivité. Quel que soit le score final, le public comme les équipes de joueurs devront accepter l'issue du spectacle dans le respect du fair-play : respect, refus de toute forme d'agressivité, bienveillance, solidarité et humilité.

Le Trophée d'Impro Culture & Diversité est présenté en annexe du présent cahier des charges.

1.1. Improvisation et *Commedia dell'Arte* : le canevas

L'improvisation peut aussi s'aborder en relation avec la *Commedia dell'arte*. Celle-ci peut aussi bien se fonder sur une approche menée avec une compagnie spécialisée dans la *commedia* et le travail du masque, qu'avec des appuis plus littéraires, à la fois les textes de Molière profondément marqués par son travail avec les comédiens italiens, ou bien ceux de Marivaux, qu'avec les écrits d'un Dario Fo qui se situe dans cet héritage.

Dans le cadre de l'écriture de Canevas, il est important de mettre l'accent sur la dynamique générale qui obéit à des règles strictes : hiérarchie des personnages. Distribution de la parole et ordre d'entrée en scène. Structure générale du canevas.

Ce travail sur le canevas et sur la *Commedia dell'arte* est également l'occasion d'appréhender les enjeux de la dramaturgie, que ce soit en passant d'une pièce de Molière à son canevas, ou en réfléchissant sur la structure à donner à l'action et en observant la façon dont ces différentes opérations se réalisent et font écho à celles de la disposition et de l'invention présentes dans la dramaturgie classique.

Par ailleurs, la pratique des *zibaldoni*, recueils de textes connus par cœur par les comédiens et prêts à être réemployés, permettent de réaffirmer l'importance de nourrir toute pratique d'improvisation non seulement à partir de son vécu, mais aussi à travers une culture personnelle fondée sur des lectures et une ouverture permanente à différents écrits.

1.2. L'improvisation selon l'école anglophone

Depuis les années 2010 avec la multiplication des échanges internationaux menés par les compagnies professionnelles d'improvisation théâtrale, on commence à découvrir à la marge le travail des metteurs en scène et pédagogues américains Viola Spolin et Del Close qui ont une place importante dans l'enseignement du théâtre improvisé ou non, aux États-Unis.

De façon plus importante, le travail du dramaturge anglo-canadien Keith Johnstone vient nourrir les différents pratiques du théâtre d'improvisation et propose également des canevas de spectacles originaux.

1.3. L'improvisation au sein du travail théâtral

L'improvisation ne se réduit pas à une pratique autonome comme celle du match d'improvisation, elle est aussi une étape importante dans le processus de création d'une pièce de théâtre, où elle peut intervenir à de nombreuses reprises, que ce soit dans le travail d'acteur, pour approfondir l'histoire en jouant et en imaginant les scènes absentes de la pièce, ou dans le processus de création du texte, dans le cadre d'une écriture de plateau.

2. Ressources disponible

2.1. Bibliographie

Manuel d'improvisation théâtrale – Christophe Tournier – L'eau vive

300 exercices d'improvisation et d'exploration théâtrale – Christophe Tournier – L'eau vive

Impro – Keith Johnstone – Ipanema

Jeux pour acteurs et non acteurs – Augusto Boal – La Découverte

30 ans de match d'impro – Stéphane Volle – Editions du Halage

Le match d'improvisation théâtrale - Jean-Baptiste Chauvin - Editions ImproFrance

Improconcept, le guide des notions à explorer en improvisation théâtrale –Julien Gigault – Editions BoD

En anglais :

Improvisation for the theater – Viola Spolin

Truth in Comedy: The Manual of Improvisation – Del Close

2. Sites internet

www.improfrance.fr/

Site ressource sur le match d'improvisation théâtrale

<http://www.dramaction.qc.ca/fr/Improvisation>

Le site pédagogique des enseignants de théâtre québécois avec une section sur l'improvisation théâtrale

<http://impro-bretagne.blogspot.fr>

Le blog des improvisateurs, animé par la Puzzle Compagnie de Rennes. Espace de ressources et d'échanges contenant de nombreux articles de grande qualité.

www.fondationcultureetdiversite.org/impro

Le répertoire des compagnies d'improvisation.

Annexe : Le Trophée d'Impro Culture & Diversité

Trophée national inter-collèges de matchs d'improvisation théâtrale

La Fondation Culture & Diversité, Fondation d'entreprise de Fimalac créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les jeunes de l'éducation prioritaire. L'ensemble des programmes de la Fondation et de ses partenaires est mené en partenariat étroit avec le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture et de la Communication. En 2016, à titre d'exemple, plus de 23 000 élèves, issus de plus de 200 établissements scolaires en France, avaient participé à ces programmes depuis leur création 10 ans plus tôt.

Convaincu que l'expérience qu'il a vécu adolescent au collège avec la compagnie Déclic Théâtre a été déterminante pour lui, Jamel Debbouze a présenté la pratique de l'improvisation à Marc de Lacharrière dont il connaît l'action avec la Fondation Culture & Diversité. En 2009, Jamel Debbouze et Marc de Lacharrière décident de développer une action permettant cette pratique artistique dans les collèges.

Par l'intermédiaire de Jamel Debbouze et de Marc de Lacharrière, la Compagnie Déclic Théâtre fondée par Alain Degois, dit Papy et la Fondation Culture & Diversité se rencontrent et inventent ensemble le Trophée d'Impro Culture & Diversité. La Compagnie Déclic Théâtre et la Fondation Culture & Diversité ont ainsi développé, depuis la rentrée scolaire 2010-2011, le Trophée d'Impro Culture & Diversité, parrainé par Jamel Debbouze.

Le Trophée d'Impro Culture & Diversité se déroule en quatre temps. Sont d'abord organisés, au sein des collèges relevant principalement de l'éducation prioritaire et tout au long de l'année, des ateliers autour du match d'impro, dirigés par des comédiens / metteurs en scène en temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire. Les élèves participent ensuite à des matchs d'improvisation théâtrale, dans leur collège puis dans leur ville, puis en région. Enfin, les 4 demi-finalistes viennent à Paris pour représenter leur ville lors de la finale du Trophée, mise en place dans un grand théâtre parisien.

Lors de la finale 2013-2014 du Trophée d'Impro Culture & Diversité, qui s'est tenue au Théâtre COMEDIA à Paris le Président de la République a reconnu le match d'improvisation théâtrale comme pratique à part entière de l'éducation artistique et culturelle. Les ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Culture et de la Communication travaillent aux côtés de la compagnie Déclic Théâtre et de la Fondation Culture & Diversité, à la reconnaissance et à la diffusion de cette pratique dans le cadre de l'action menée en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Contact Association Trophée d'Impro Culture & Diversité

97 rue de Lille 75007 Paris

Grégory Pagano – tropheeimpro@fmlcd.org